



## Pension alimentaire pour les enfants

Par **tina**, le **22/12/2009** à **22:26**

Bonjour,

je suis belge mais depuis mon divorce il y a 6 ans, je vis en france. mon ex devait me payer la PA pour nos 2 enfants. Désormais mon fils, a ces 17 ans, est retourné en belgique et à trouvé un boulot (il vit chez son pere) depuis, mon ex a arrêté de payer, du jour au lendemain, la PA pour sa fille qui est encore scolarisé (elle à 15ans) et vit avec moi. Jetouche le RMI car mon salaire est insuffisant. est-ce que c'était son droit d'arreter (maintenant presque 1 an) de verser le PA ? (lequel en 6 ans n'a jamais été augmenté non plus et a arrêté complètement maintenant ).  
merci